

Demande de permis de fouille

Marche à suivre

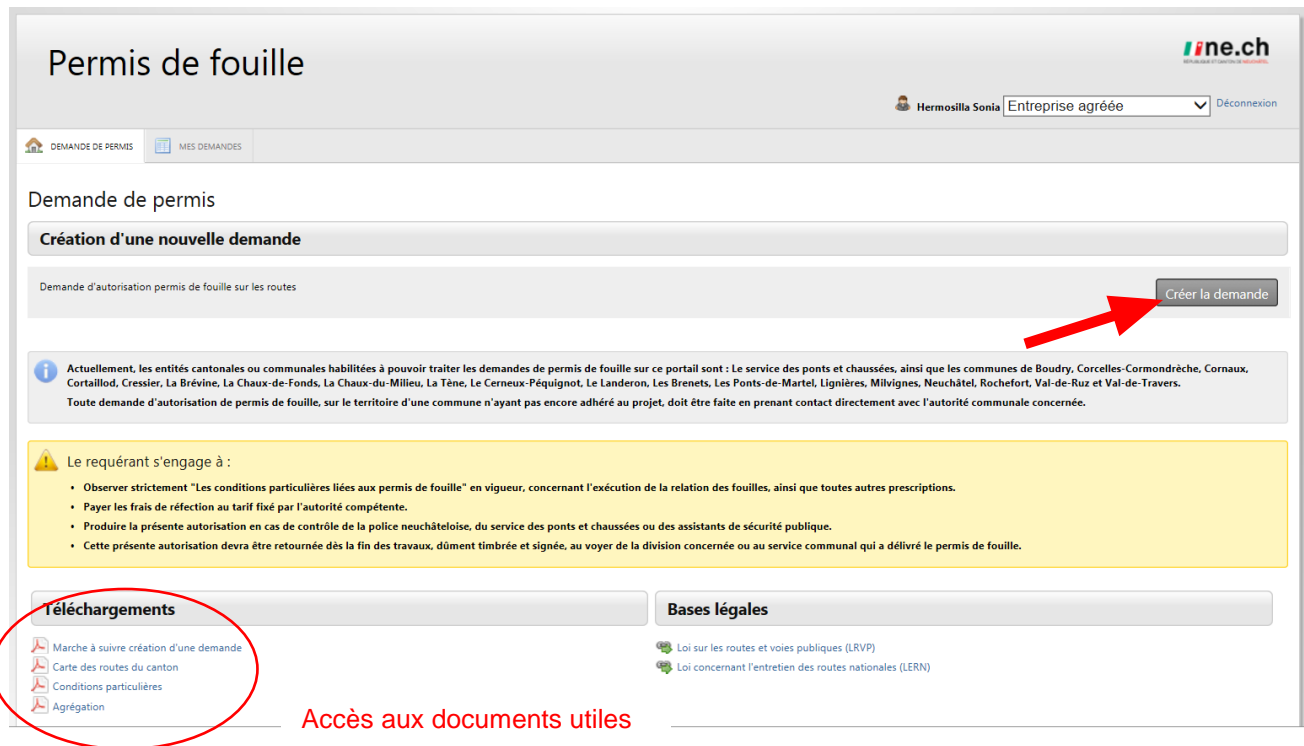
**DÉPARTEMENT DU DÉVELOPPEMENT
TERRITORIAL ET DE L'ENVIRONNEMENT**

SERVICE DES PONTS ET CHAUSSÉES

OFFICE DE L'ENTRETIEN

Création d'une nouvelle demande de permis de fouille

Pour faire une nouvelle demande de permis de fouille, veuillez cliquer sur le bouton « Créer la demande »



Permis de fouille

Hermosilla Sonia | Entreprise agréée | Déconnexion

DEMANDE DE PERMIS | MES DEMANDES

Demande de permis

Création d'une nouvelle demande

Demande d'autorisation permis de fouille sur les routes

Créer la demande

Actuellement, les entités cantonales ou communales habilitées à pouvoir traiter les demandes de permis de fouille sur ce portail sont : Le service des ponts et chaussées, ainsi que les communes de Boudry, Corcelles-Cormondrèche, Cornaux, Cortailod, Cressier, La Brévine, La Chaux-de-Fonds, La Chaux-du-Milleu, La Tène, Le Cerneux-Péquignot, Le Landeron, Les Brenets, Les Ponts-de-Martel, Lignières, Milvignes, Neuchâtel, Rochefort, Val-de-Ruz et Val-de-Travers. Toute demande d'autorisation de permis de fouille, sur le territoire d'une commune n'ayant pas encore adhéré au projet, doit être faite en prenant contact directement avec l'autorité communale concernée.

Le requérant s'engage à :

- Observer strictement "Les conditions particulières liées aux permis de fouille" en vigueur, concernant l'exécution de la relation des fouilles, ainsi que toutes autres prescriptions.
- Payer les frais de réflexion au tarif fixé par l'autorité compétente.
- Produire la présente autorisation en cas de contrôle de la police neuchâteloise, du service des ponts et chaussées ou des assistants de sécurité publique.
- Cette présente autorisation devra être retournée dès la fin des travaux, dûment timbrée et signée, au voyer de la division concernée ou au service communal qui a délivré le permis de fouille.

Téléchargements

- Marche à suivre création d'une demande
- Carte des routes du canton
- Conditions particulières
- Agrégation

Bases légales

- Loi sur les routes et voies publiques (LRVP)
- Loi concernant l'entretien des routes nationales (LERN)

Accès aux documents utiles

Étape 1 : Initier la demande

Veillez remplir les champs de la demande, puis cliquez sur le bouton « Initier la demande »

INDEXES

Demande d'autorisation pour permis de fouille

Initier la demande

Permis de fouille

Fouille

Cause de la fouille *

Description

Adresse de la fouille

Date de début * Heure de début *

Date de fin * Heure de fin *

Requérant

Entreprise / Service / Commune	Personne de contact
Nom / Raison sociale * <input type="text" value="XYZ SA"/>	Nom * <input type="text" value="Flückiger"/>
Rue et numéro * <input type="text" value="Rue de Neuchâtel 19"/>	Prénom * <input type="text" value="Dominique"/>
NPA et localité * <input type="text" value="2000 Neuchâtel"/>	N° de mobile * <input type="text" value="078 614 12 53"/>
N° de téléphone <input type="text" value="032 720 12 12"/>	N° de téléphone <input type="text"/>
N° de fax <input type="text" value="032 720 12 99"/>	N° de fax <input type="text"/>
Courriel * <input type="text" value="info@xyz.ch"/>	Courriel <input type="text" value="dominique.fluckiger@ne.ch"/>

Maitre de l'ouvrage ou mandataire Copie 'Requérant'

Entreprise / Bureau d'ingénieur	Direction locale
Nom / Raison sociale * <input type="text" value="Viteos SA"/>	Nom * <input type="text" value="xxx"/>
Rue et numéro * <input type="text" value="Quai Max-Petitpierre 4"/>	Prénom * <input type="text" value="xxx"/>
NPA et localité * <input type="text" value="2000 Neuchâtel"/>	N° de mobile * <input type="text" value="078 000 00 00"/>
N° de téléphone <input type="text" value="032 886 00 00"/>	N° de téléphone <input type="text" value="032 000 00 00"/>
N° de fax <input type="text"/>	N° de fax <input type="text"/>
Courriel <input type="text" value="info@viteos.ch"/>	Courriel <input type="text" value="xxx.xxx@viteos.ch"/>

Entrepreneur agréé Copie 'Requérant' Copie 'Mandataire'

L'entreprise doit être en possession d'une agrégation de l'office de l'entretien et avoir pris connaissance des conditions particulières du 11.11.2016.

Entreprise	Responsable des travaux
Nom / Raison sociale * <input type="text" value="XYZ SA"/>	Nom * <input type="text" value="Flückiger"/>
Rue et numéro * <input type="text" value="Rue de Neuchâtel 19"/>	Prénom * <input type="text" value="Dominique"/>
NPA et localité * <input type="text" value="2000 Neuchâtel"/>	N° de mobile * <input type="text" value="078 614 12 53"/>
N° de téléphone <input type="text" value="032 720 12 12"/>	N° de téléphone <input type="text"/>
N° de fax <input type="text" value="032 720 12 99"/>	N° de fax <input type="text"/>
Courriel <input type="text" value="dominique.fluckiger@ne.ch"/>	Courriel <input type="text"/>

Une fois tous les champs utiles saisis, cliquez sur le bouton « **initier la demande** », afin de pouvoir passer aux étapes suivantes.

En cas de besoin cliquez sur les boutons « **Copie Requérant** » et « **Copie Mandataire** », afin de ne pas réécrire le contenu des champs si c'est identique au bloc précédent.

**DÉPARTEMENT DU DÉVELOPPEMENT
TERRITORIAL ET DE L'ENVIRONNEMENT**

SERVICE DES PONTS ET CHAUSSÉES
OFFICE DE L'ENTRETIEN

[...Suite du formulaire...]

Facturation

Facturation adressée à *

Au requérant
 Au maître de l'ouvrage
 A l'entrepreneur

La commune choisie n'a pas été encore activée

Localisation

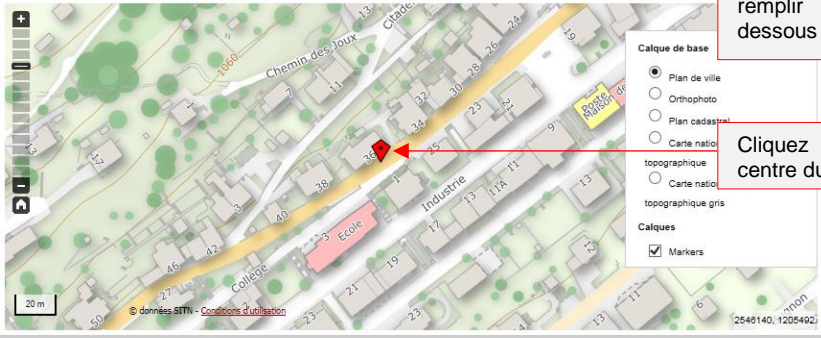
Service à appliquer *

Canton
 Commune
 Canton et commune

Carte

Les données géographiques sont fournies par le Système d'Information du Territoire Neuchâtelois (SITN). Il convient d'indiquer dans le champ "Recherche" le numéro du bien-fonds principal ou l'adresse, etc. puis de cliquer sur la carte à l'endroit où sont projetés les travaux.
Un plan de situation est obligatoire pour tout chantier avec une emprise supérieure à 15 m² (le fichier peut être ajouté en page 3).
Le point de coordonnées définit le centre du chantier.
Le bouton "Récupérer les données" remplira automatiquement les champs.

Recherche



Calque de base

Plan de ville
 Orthophoto
 Plan cadastral
 Carte nationale

topographique

Carte nationale
 topographique.gnis

Calques

Markers

Les informations ci-dessous doivent être complétées par le bouton "Récupérer les données"

Coordonnées

Coordonnée X * Coordonnée Y *

Commune *

Cadastre * Bien-fonds n° *

Autre cadastre Bien-fonds n°

Lieu-dit

Service à appliquer : s'il s'agit d'une route cantonale, choisir « **Canton** », pour une route communale, choisir « **Commune** », si la fouille devait être à l'intersection d'une route communale et d'une route cantonale, alors choisir « **Canton et commune** ».

Une fois le point saisi sur la carte, cliquez sur le bouton « **Récupérer les données** », afin de remplir automatiquement les champs en dessous de la carte.

Cliquez sur la carte, le point représente le centre du chantier.

Une fois tous les champs utiles saisis, cliquez sur le bouton « **initier la demande** », afin de pouvoir passer aux étapes suivantes.

Après avoir « initier la demande », il est possible de passer à l'étape suivante. Veuillez cliquer sur le bouton « **Enregistrer** » et passer à l'étape suivante → « **2 – Données techniques et perturbations du trafic** », soit en passant par la liste déroulante, soit en cliquant sur le bouton >

Rédaction de la demande

Chapitre: 1 - Données de la demande
2 - Données techniques et perturbations du trafic
3 - Remarques et annexe >

Permis de fouille

**DÉPARTEMENT DU DÉVELOPPEMENT
TERRITORIAL ET DE L'ENVIRONNEMENT**

SERVICE DES PONTS ET CHAUSSÉES
OFFICE DE L'ENTRETIEN

Étape 2 : Données techniques et perturbations du trafic

Rédaction de la demande

Enregistrer > Envoyer

Chapitre: < 2 - Données techniques et perturbations du trafic >

Données techniques et perturbation du trafic

Données techniques

Longueur de l'étape [m] Surface [m2]

Perturbation du trafic

Type de perturbation * Occupation Fermeture

Occupation - (Perturbation N° 1)

Date de début * Date de fin *
 Heure de début * Heure de fin *
 Période d'occupation * Occupation permanente Occupation limitée au créneau horaire
 Nom * Prénom *
 N° de mobile * N° de téléphone
 Courriel
 Type d'occupation (chaussée, trottoir, ...) *
 Type de régulation (feux, palettes, ...)
 Gabarit, hauteur Gabarit, largeur
 Occupation durant les heures de pointe ? * Non Oui Occupation durant le week-end ? * Non Oui
 Remarque

Saisie d'une nouvelle perturbation

Souhaitez-vous saisir une autre perturbation ? Aucune Occupation Fermeture

Chapitre: < 1 - Données de la demande > 2 - Données techniques et perturbations du trafic > 3 - Remarques et annexe >

Enregistrer > Envoyer

Dans les données techniques, la saisie d'une des deux valeurs est obligatoire, soit « **Longueur de l'étape** », soit « **Surface m²** »

Choix du type de perturbation : Saisir « **Occupation** » ou « **Fermeture** » les champs en dessous s'adaptent en fonction du choix.

Cliquez sur le bouton « **Reprise informations** » afin de copier-coller automatiquement les données de la personne de contact du requérant.

Une fouille peut générer plusieurs perturbations du trafic, vous pouvez tout à fait saisir une fermeture lors de la réalisation de la fouille, puis une occupation pour le reste du chantier.

Pour terminer, cliquez sur le bouton « **Enregistrer** », ensuite passez à la dernière étape → « **3 - Remarques et annexe** »

Étape 3 : Remarques et annexes

Rédaction de la demande

Enregistrer > Envoyer

Chapitre: < 3 - Remarques et annexe >

Remarques et annexe

Remarques

Document à fournir (sous forme informatique ou papier) (Maximum 10)

Plan(s) de situation de la fouille Parcourir... Unlink

Législation en vigueur

- Loi sur l'utilisation du domaine public, du 25 mars 1996
- Loi sur les routes et voies publiques, du 21 août 1849
- Règlement d'exécution de la loi sur l'utilisation du domaine public, du 23 avril 2007
- Normes VSS / SN

***Attestation**

Le requérant atteste que la présente demande de permis de fouille est complète et s'engage à :

- Observer strictement "Les conditions particulières liées aux permis de fouille" du 11.11.2016, concernant l'exécution des travaux ainsi que toutes autres prescriptions.
- Payer les frais de réfection au tarif fixé par l'autorité compétente.
- Produire la présente autorisation en cas de contrôle de la police neuchâteloise, du service des ponts et chaussées ou de la police municipale.

Cette présente autorisation devra être retournée dès la fin des travaux, dûment timbrée et signée, au voyer de la division concernée ou au service communal qui a délivré le permis de fouille.

La demande ne sera plus modifiable par le requérant après envoi.

Chapitre: < 3 - Remarques et annexe >

Enregistrer > Envoyer

Vous avez la possibilité de saisir jusqu'à 10 fichiers.

Veillez cocher la case pour attester que la demande de permis de fouille est complète et que vous vous engagez à respecter les clauses énoncés, ainsi que les conditions particulières.

Cliquez sur « Enregistrer », pour l'instant, vous avez encore la possibilité de modifier les pages précédentes si besoin.

Dès que vous aurez terminé, cliquez sur le bouton « Envoyer », afin de transmettre la demande à l'autorité compétente.

Attention : Vous n'aurez plus la possibilité de modifier la demande après envoi.

Après avoir cliqué sur le bouton « Envoyer » veuillez contrôler que vous avez bien le message ci-dessous qui s'affiche.

 **Votre demande d'autorisation a bien été transmise.**

**DÉPARTEMENT DU DÉVELOPPEMENT
TERRITORIAL ET DE L'ENVIRONNEMENT**

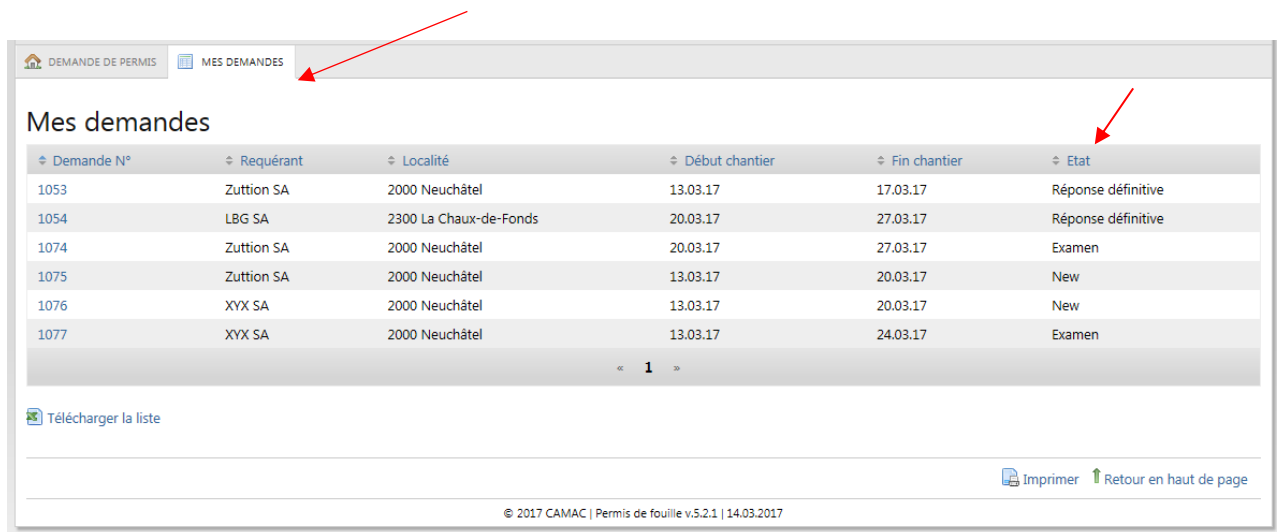
SERVICE DES PONTS ET CHAUSSÉES

OFFICE DE L'ENTRETIEN

Suivi des demandes

Lors du changement d'état, vous recevrez un courriel du guichet unique, de plus, vous pouvez à tout moment vérifier l'état de vos demandes dans l'onglet « **MES DEMANDES** » avec l'état d'avancement.

- New
- Examen
- Réponse définitive



Demande N°	Requérant	Localité	Début chantier	Fin chantier	Etat
1053	Zuttion SA	2000 Neuchâtel	13.03.17	17.03.17	Réponse définitive
1054	LBG SA	2300 La Chaux-de-Fonds	20.03.17	27.03.17	Réponse définitive
1074	Zuttion SA	2000 Neuchâtel	20.03.17	27.03.17	Examen
1075	Zuttion SA	2000 Neuchâtel	13.03.17	20.03.17	New
1076	XYX SA	2000 Neuchâtel	13.03.17	20.03.17	New
1077	XYX SA	2000 Neuchâtel	13.03.17	24.03.17	Examen

« 1 »

[Télécharger la liste](#)

[Imprimer](#) [Retour en haut de page](#)

© 2017 CAMAC | Permis de fouille v.5.2.1 | 14.03.2017